

Vie chère Outre-Mer : « Libérer l'initiative économique, sans renoncer à la protection contre les abus avérés »

Les économies des territoires ultramarins sont déjà entravées par une réglementation excessive. Hervé Mariton et Christian Montet craignent que le projet du gouvernement contre la vie chère Outre-Mer ne fasse qu'ajouter des rigidités fragilisant l'emploi.



Les prix dans les territoires ultramarins sont en moyenne plus élevés que dans l'hexagone (9 à 16 % pour les DROM, 30 % dans le Pacifique), mais on trouve des écarts similaires ailleurs : Jersey/Angleterre, Îles Féroé/Danemark, Islande/UE, soulignent Hervé Mariton et Christian Montet. (« Les Echos »)

Par **Hervé Mariton** (ancien ministre), **Christian Montet** (professeur émérite à l'université de Polynésie française)

Publié le 22 juil. 2025 à 11:30 | Mis à jour le 22 juil. 2025 à 12:05



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Le gouvernement a annoncé, lors d'un **comité interministériel des outre-mer le 10 juillet**, un projet de loi contre la « vie chère ».

Face à cette « vie chère » outre-mer, la réponse politique reste inchangée, voire aggravée : contrôler les prix, encadrer les marges, utiliser le droit de la concurrence à des fins réglementaires, désigner la grande distribution en bouc émissaire... Et on peut craindre que ces territoires déjà entravés par une régulation excessive souffrent encore du prochain projet du gouvernement. Et ce projet oublie que le premier enjeu de lutte contre la « vie chère » est d'améliorer les revenus, c'est-à-dire de développer l'emploi dans les entreprises.

Certes les prix y sont en moyenne plus élevés que dans l'hexagone (**9 à 16 % pour les DROM**, 30 % dans le Pacifique), mais on trouve des écarts similaires ailleurs : Jersey/Angleterre, Îles Féroé/Danemark, Islande/UE. Même en Australie, les zones isolées du Nord-Ouest affichent des prix de 15 % à 30 % supérieurs aux grandes villes. Le phénomène s'observe dès qu'une part importante de la population a un pouvoir d'achat élevé suscitant une forte demande, tandis que l'offre est contrainte par l'éloignement, la petite taille et des coûts logistiques élevés.

Face à cette cherté de la vie, le législateur cherche à protéger les consommateurs fragiles. L'intention est louable, mais cet interventionnisme est-il adapté et surtout efficace ?

Un interventionnisme structurel et croissant

Les dispositifs s'empilent au gré des tensions économiques et sociales. Les contrôles (voire blocages) des prix, justifiés pour les monopoles naturels, sont étendus à des secteurs concurrentiels. En Polynésie française, les produits dits de première nécessité sont concernés depuis longtemps, sans réel succès. Dans les DROM, le bouclier qualité-prix relève de la même logique, également avec des effets limités.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Mayotte, vie chère, sécurité : le gouvernement affiche ses priorités pour les outre-mer**
- **INTERVIEW - Distribution : « La vie chère en Martinique, ce n'est pas un problème de marge ou de concurrence »**

L'interdiction imposée aux importateurs locaux d'être des agents de marque des fournisseurs extérieurs frappe sans discernement les entreprises en concurrence et celles, plus rares, dont les accords sont susceptibles de constituer une pratique anticoncurrentielle. Cette politique alourdit les coûts d'approvisionnement et **risque de réduire l'efficacité des grossistes**, voire de freiner l'entrée de nouveaux acteurs.



Leadership & Management

Chaque jeudi, un rendez-vous inspirant sur des questions de leadership et de management. Inscrivez-vous en un clic !

Recevoir gratuitement la newsletter

« Le « bon niveau » de réglementation ne peut consister à protéger les consommateurs à court terme au détriment d'un handicap des acteurs privés. »

Le contrôle ex ante des projets commerciaux en Polynésie ou Nouvelle-Calédonie, présenté comme une protection contre les firmes dominantes, **empêche en pratique des distributeurs efficaces de s'agrandir**. Pourtant, l'existence de marges abusives n'a pas été démontrée jusqu'ici, malgré des surcoûts avérés.

Une économie entravée par des règles excessives

Mais cela n'est pas sans effets pervers. En bridant les prix, on sape la viabilité économique des acteurs locaux, déjà fragiles. En multipliant les contraintes réglementaires, on décourage les investissements et l'arrivée de nouveaux entrants, malgré la volonté affichée par les pouvoirs publics de promouvoir la concurrence.

Dans ces petites économies insulaires, les coûts fixes importants (logistique, stockage) induisent des surcoûts structurels. Mais la régulation tatillonne accroît les rigidités et l'absence de liberté tarifaire freine l'adaptation des entreprises aux réalités locales et aux

chocs extérieurs, condamnant les économies ultramarines à une forme de « double peine ».

Pour un cadre plus libéral et plus efficace

Le « bon niveau » de réglementation ne peut consister à protéger les consommateurs à court terme au détriment d'un handicap des acteurs privés. Aux contrôles inefficaces des prix, il faut préférer une réponse aux causes structurelles des surcoûts : améliorer les infrastructures de transport, fluidifier les chaînes d'approvisionnement, lever les barrières à l'installation de nouveaux acteurs dans la distribution ou l'énergie.

La régulation est légitime lorsqu'elle concerne de véritables monopoles naturels (énergie, télécommunications, transports), mais elle ne doit pas généraliser les contrôles quand la concurrence peut jouer. Elle ne doit pas évoluer au gré des crises qui éclatent : les entreprises ont besoin de visibilité.

Libérer l'initiative économique, sans renoncer à la protection contre les abus avérés, voilà le « bon niveau » de régulation pour donner aux entrepreneurs la possibilité d'une offre diversifiée et compétitive et lutter contre la vie chère.

Hervé Mariton, ancien ministre, est président de la Fédération des entreprises des outre-mer (Fedom).

Christian Montet est professeur émérite à l'université de Polynésie française.

Hervé Mariton et Christian Montet

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Transports

Universités & enseignement supérieur

Consommation

Royaume-Uni